

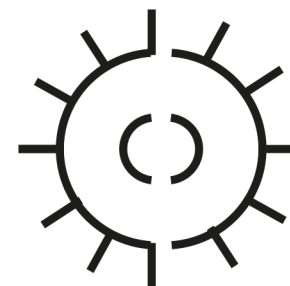
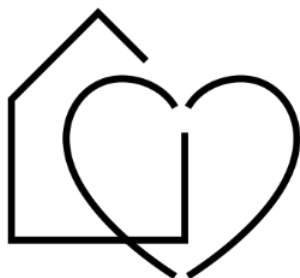
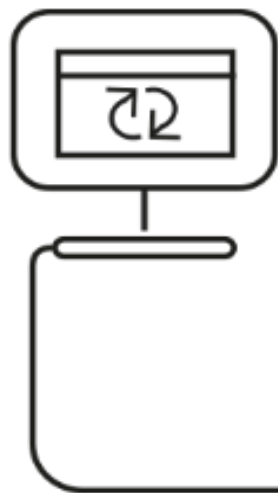
# LES MESURES DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ADOPTÉES PAR LA VILLE

Le défi à relever par Nanterre :

préserver ses politiques de solidarité

et poursuivre sa transition écologique

malgré l'inflation et l'absence de soutien de l'État



# UN CONTEXTE DE CRISE QUI IMPACTE LOURDEMENT LE BUDGET DE LA VILLE

## → Hausse spectaculaire des prix de l'énergie :

Entre 12 et 14 millions d'euros de dépense estimés en 2023  
contre 7 millions d'euros en 2022.

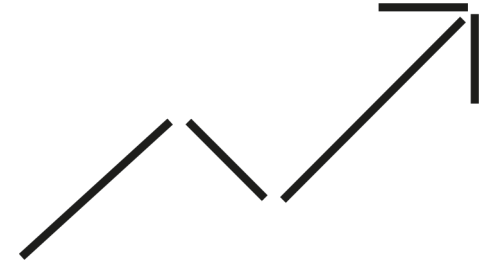
## → Hausse du coût des denrées alimentaires : + 350 000 €

→ **Augmentation de la masse salariale** (revalorisation des rémunérations des fonctionnaires)

## → Aucun soutien financier de l'État



Malgré ce contexte : poursuite de l'engagement de Nanterre en faveur d'une **ville écologique et solidaire** (préservation des tarifs de la restauration des écoles et des seniors...).



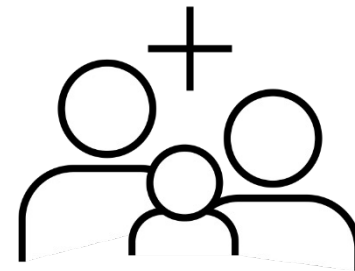
# LA RIPOSTE POLITIQUE DE NANTERRE

En association avec de nombreuses collectivités locales et associations d'élus, Nanterre exige :

- Un **blocage des prix** de l'énergie et des denrées alimentaires
- Un accès de toutes les communes aux **tarifs règlementés** de l'énergie
- Une augmentation nette du « **fonds vert** » mis en place par l'État pour multiplier les projets d'économies d'énergie.



Une aide indispensable pour **préserver les services publics de proximité** et répondre aux besoins de la population en matière de **santé, d'éducation et de solidarité.**



# LES RÉPONSES DE LA VILLE POUR FAIRE FACE À LA CRISE

Deux **objectifs complémentaires** en cohérence avec son engagement écologique :

**Diminution des dépenses // Amélioration de son bilan carbone**

Les **actions** :

→ Un **retardement de la mise en chauffe** des bâtiments communaux, sauf ceux accueillant des personnes fragiles : de début novembre au 22 avril 2023 (marge d'adaptation en fonction de la météo)

→ **-1° C. pour la température de chauffage** concernant :

- L'Hôtel de ville et l'ensemble des bâtiments administratifs municipaux
- Les locaux scolaires, sportifs, culturels, jeunesse et sociaux-administratifs
- L'air et l'eau des bassins du Palais des Sports Maurice-Thorez.



**Maintien de l'ouverture de la piscine** pour préserver son rôle social : programme « Savoir nager » pour les scolaires, activités pour les seniors et les personnes en situation de handicap...

**Contrat de performance énergétique depuis 2015** pour la gestion de la piscine, chauffée au gaz et avec une pompe à chaleur.

# LES RÉPONSES DE LA VILLE POUR FAIRE FACE À LA CRISE

→ Des **illuminations de Noël** plus « responsables » :

- Réduction de la période : du 16 décembre au 8 janvier
- Suppression de la décoration de la place de la Boule
- Recherches entamées pour des décorations plus écologiques

→ Une réflexion approfondie sur **l'évolution de l'éclairage public** :

- Diminution de l'intensité
- Accélération du passage en LED de l'ensemble du parc lumineux



Les économies attendues :

**plusieurs millions d'euros en 2023.**

# UNE POLITIQUE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE QUI N'A PAS ATTENDU LA CRISE

→ Premier **Plan Climat dès 2007**, avant l'obligation légale :

- **Diminution de 35% de l'empreinte carbone** liée aux consommations énergétiques du patrimoine communal,
- **Production d'énergie renouvelable multipliée par 13** depuis 2011 (panneaux photovoltaïques...).



Déjà une réduction de plus de 30 tonnes par an d'émissions de CO2



→ Des contraintes imposées aux **aménageurs privés** par la ville :

- **Programme Opérationnel Préventif d'Amélioration des Copropriétés (POPAC)**, pour accompagner les démarches de rénovation énergétique ;
- **Un Schéma Directeur des énergies**, fixant à chaque construction ou rénovation un objectif de consommation finale, prochainement mis en oeuvre.